

## Le nouveau statut de l'élu local

**Date :**

**Durée :** 3.00 heures

**Lieu :**

### Accessibilité et délais d'accès

**Handicap :** Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01.45.49.48.49 ou par mail à l'adresse [formation@seban-avocat.fr](mailto:formation@seban-avocat.fr).

**Délais d'accès :** 2 jours

**Prix :** 450.00 € HT / participant, soit 540.00 € TTC / participant

**Informations et inscriptions :** [formation@seban-avocat.fr](mailto:formation@seban-avocat.fr) et/ou au 01.45.49.48.49

*Le nouveau statut de l'élu local, qui devrait entrer en vigueur après les élections municipales et communautaires de 2026, apporte des évolutions importantes dans la vie des collectivités.*

*Connaître ces changements est essentiel pour accompagner et sécuriser l'exercice des fonctions électives. Ces étapes doivent être menées avec rigueur pour garantir la légalité et la sérénité des débuts de mandat.*

*"Quels sont les droits et obligations des élus avec ce nouveau statut ?"*

*"Comment gérer les questions de conflit d'intérêt, d'autorisations d'absence ou d'indemnités ?"*

*"Quelles opportunités de formation et de protection fonctionnelle sont désormais prévues ?"*

*Cette formation vous donnera les clés pour comprendre pleinement les droits et obligations des élus, anticiper les évolutions réglementaires et accompagner efficacement la mise en oeuvre du nouveau statut au sein de votre collectivité.*

### Profils des apprenants

- Toute personne au sein des collectivités territoriales
- Elus

### Prérequis

- Absence de prérequis

### Objectifs pédagogiques

- Comprendre les droits des élus
- Comprendre les obligations des élus

### Contenu de la formation

- I. Les évolutions induites par la loi sur le statut de l'élu local
- II. Les droits et obligations des élus locaux
- Plan pouvant évoluer au regard de l'adoption prochaine de la loi

### Équipe pédagogique

- Responsable du centre : Marie-Hélène PACHEN-LEFEVRE - [mhpachenlefevre@seban-avocat.fr](mailto:mhpachenlefevre@seban-avocat.fr)
- Responsable administrative : Anne DEGANIS - [adeganis@seban-avocat.fr](mailto:adeganis@seban-avocat.fr)
- Référent handicap : Jennifer GIFFE - [formation@seban-avocat.fr](mailto:formation@seban-avocat.fr)
- Responsable pédagogique : Jennifer GIFFE - [formation@seban-avocat.fr](mailto:formation@seban-avocat.fr)

- Responsable des réclamations : Jennifer GIFFE- [formation@seban-avocat.fr](mailto:formation@seban-avocat.fr)
- Intervenant : Alexandra Aderno, Avocate associée - [aaderno@seban-avocat.fr](mailto:aaderno@seban-avocat.fr)

## Moyens pédagogiques et techniques

- Espace extranet individualisé avec les informations de la formation : règlement intérieur, lien Zoom, émargement, programme, guide d'utilisation Zoom
- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions/réponses avec les apprenants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique fourni post formation sur l'intranet

## Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation d'entrée pour déterminer le niveau de connaissance avant la formation
- Feuille d'émargement pendant la formation
- Evaluation des acquis via un quiz
- Certificat de réalisation remis au terme de la formation
- Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue : questionnaire de satisfaction à chaud

## Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction moyen en 2024 : 91%

*Programme créé le 8 décembre 2025 - Version 1*